

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0051613

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 7697

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABDALLAH EL RHASSOULI

Date de naissance : 09/03/67

Adresse : HADJ FATH S N°79 OULFA CASA

Tél. : 06 70 71 62 63

Total des frais engagés :

573,60

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur SEDKI Jilali
Médecin Expert Assermenté
Prés des Tribunaux
25, Rue Boujdour Corse-SAFI
Tél: 05 24 65 26 07 - D.05 24 66 80 67

Date de consultation : 01/7/23

Nom et prénom du malade : Age:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : ALC



Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 5 SAFI

Le : 10/07/23

Signature de l'adhérent(e):



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10.7.23	C	✓	160.571	Docteur SEDDI JAH Médecin Expert Assermenté Prés des Tribunaux 25, Rue Boujroud Corse- SAFI 24 65 26 07 - D.05 24 66 80 67

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
 <i>Dr. Hind HOUSSEIN</i> <i>SAFI - Tel. : 05 21 46 23 32</i>	10/7/21	423.60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VIGA ET GAGNET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET SACHEZ DU PRATICIEN ATTENDRE UN EXAMEN TECHNIQUE

Docteur SEDKI Jilali

MEDECINE GENERALE

Diplômé en Echographie
de la Faculté de Médecine de Paris
Médecin Expert Assermenté

près des Tribunaux

C. : 05 24 65 26 07

30 Comprimés

66 80 67

LOT: 125

PER: DEC 2024

PPV: 76 DH 50

30 Comprimés

LOT: 119

PER: AUT 2024

PPV: 76 DH 50

الدكتور سدقي الجيلالي

الطب العام

حاائز على شهادة الفحص بالصدى

بكلية الطب بباريس

طبيب محلف لدى المحاكم

العيادة : 05 24 65 26 07

المنزل : 05 24 66 80 67

LOT: 125

PER: DEC 2024

PPV: 76 DH 50

Safi, le 10/07/23
آسفى، في

76,50 x 3

11 URADEX 2mg. SV

85,80

19/1000
21 Flexam 100

15 x 2,00

51,80

31 Voltaren 100 q

40,40

u1 Meteosmyl 20 mg e SV

16,60

51 Systral a

15 x 3

423,80

Docteur SEDKI Jilali
Médecin Expert Assermenté
Prés des Tribunaux

25 Rue Boujdour Corse - SAFI

05 24 65 26 07 - 05 24 66 80 67

25, RUE BOUJDOUR CORSE - SAFI

زنقة بوجدور الكورس - آسفى

PPV 85DH80
LOT 290113
EXP 02/2025

313

STAMM
TAMM
TAMM
123 32

6 118001 030040
O VOLTAREN® LP 100 mg
Comprimé pelliculé
PPV: 51.30 DH

1232204 MA TA

Systral® Crème

PPV 16DH60
EXP 10/2027
LOT 290521

METEOPASMYL® B 20 caps molles
Alvéoline citrate 60 mg / Siméticone 300 mg

P.P.V. 40,40 DH

Distribué par COOPER PHARMA
41, rue Mohamed Diouri - Casablanca

6 118001 100293